

Écarts déclaratifs — 214 signalements et 4 critères chiffrés

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Chaque écart avec sa pièce, chaque critère avec ses douze mois · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Neuf écarts sur dix s'expliquent sans mettre une famille en cause — et c'est ce tri, fait en amont, qui rend le dixième utile.** L'agent rapproche, montre et classe les hypothèses ; la qualification appartient au gestionnaire conseil, et au service du contrôle quand il est saisi. *La déclaration trimestrielle de ressources est le formulaire par lequel l'allocataire déclare ce qu'il a perçu sur les trois derniers mois.*

Ce qu'un mois de rapprochement fait remonter

Nature de l'écart	Volume	Source du constat
Écart de montant entre déclaration et bulletins	96	Bulletins de salaire du dossier
Changement de situation visible dans une pièce, absent de la déclaration	61	Adresse, employeur, composition du foyer

Nature de l'écart	Volume	Source du constat
Rubrique à zéro alors qu'une pièce montre une ressource	57	Attestations et justificatifs du dossier
Total	214	sur 2 400 dossiers examinés

Ce que contient un signalement

Élément	Pourquoi il est là
Montant déclaré et montant lu	Les deux côte à côte, jamais l'un sans l'autre
L'image de la pièce à l'endroit exact où le montant se lit	Le gestionnaire n'a pas à croire l'agent : il regarde
Période et rubrique concernées	Un écart sans période n'est pas vérifiable
Les trois lectures de l'écart, déjà pesées	Case mal comprise 61 %, bulletin arrivé après la déclaration 26 %, ressource omise 13 % — le gestionnaire tranche sur des chiffres

Le chiffre qui ne flatte pas l'agent

Constat	Valeur	Sa cause réelle	Ce qui en a été fait
Signalements sans objet	63 sur 214 — 29 %	50 portaient sur une pension alimentaire perçue, déclarée dans « autres revenus » plutôt que dans la rubrique dédiée — le montant était juste, la case ne l'était pas	Règle affinée + libellé de la rubrique remonté au responsable du département prestations

Constat	Valeur	Sa cause réelle	Ce qui en a été fait
Mesure sur les deux mois suivants	29 % → 11 %	Le même défaut de formulaire provoque aussi 71 % des abandons de démarche en ligne	39 familles de moins regardées pour rien chaque mois, et la règle continue de se resserrer à chaque mesure

Les quatre critères écrits par l'agent, passés sur les 28 800 dossiers de douze mois

Critère, écrit dans la forme du référentiel de la caisse	Signalements sur 12 mois	Confirmés après examen	Dossiers laissés passer
Rubrique à zéro sur trois trimestres consécutifs alors qu'une pièce du dossier porte un versement sur la période	340	214 — 63 %	11
Reprise d'activité visible sur un bulletin et absente de la déclaration du trimestre suivant	268	191 — 71 %	24
Adresse différente entre deux pièces déposées le même trimestre	1 190	106 — 9 %	Déconseillé en l'état : 1 084 foyers regardés pour rien
Sa version resserrée : adresse différente ET changement de composition du foyer déclaré dans le même trimestre	148	106 — 72 %	Aucun de plus — 1 042 familles épargnées

Les 191 confirmés du deuxième critère sont des indus repérés avant le versement : 191 familles qui n'auront rien à rembourser. La mise en vigueur se

signe : le responsable du contrôle arrête les critères qu'il retient, et c'est cette signature qui les rend opposables — et contestables devant un allocataire. **Une règle écrite, publiée et datée se discute ; une habitude de service, non.**

Le ciblage : des règles signées plutôt qu'un score

Ce que l'agent produit	Le mécanisme	Ce qu'il évite
Des règles écrites, publiées et datées, signées par le responsable du contrôle et appliquées à tous les dossiers qui les remplissent	Une règle écrite se lit, se discute et se conteste ; elle vaut pour tous les dossiers qui la remplissent, sans exception	Un score de risque orienterait le contrôle vers les dossiers qu'il a lui-même désignés ; il confirmerait donc le score, et l'écart des dossiers jamais regardés cesserait d'être visible
Un tri par effet sur le droit de la famille	88 écarts portent sur un versement qui n'est pas encore parti, 29 changent le montant versé de plus de 50 € par mois	Un classement des allocataires, où l'ordre de la file finirait par tenir lieu de décision

À chaque règle mise en vigueur, l'agent rend deux listes : les dossiers que la règle retient, **et ceux qu'elle exclut**. C'est la seconde qui prouve que la règle est juste — et elle est remise d'office, sans avoir à la demander.

À fixer par la caisse

Seuil d'effet sur le droit déclenchant un traitement prioritaire : _____ € par mois